

Image not found or type unknown



Garde d enfant en accord avec le papa

Par **valerie**, le **21/05/2009 à 16:05**

Bonjour, rnma fille veut aller vivre avec son père. je ne m y oppose pas. est-ce nécessaire de prendre un avocat? ou sinon que doit on faire?

Par **valerie**, le **21/05/2009 à 16:34**

merci pour cette rapide réponse.